

**Pierre-Yves Le Borgn'**

**« La Hongrie, la France et l'Europe : bilan et perspectives »**

**17 avril 2014**

Monsieur le Président,

Monsieur le Ministre,

Monsieur l'Ambassadeur,

Mesdames et messieurs,

Je souhaite avant tout vous remercier pour l'invitation que vous m'avez adressée de prendre la parole à l'occasion de ce colloque. Je suis très honoré comme simple parlementaire de pouvoir débattre avec le Ministre des Affaires étrangères Janosz Martonyi. Je suis député des Français d'Europe centrale et, à ce titre, des plus de 2 500 Français établis en Hongrie. Par coïncidence, je les retrouverai à l'issue de notre débat car je dois me rendre en Hongrie en début d'après-midi pour une visite de 3 jours à Budapest et Szeged.

Je suis aussi membre de l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe. Et par une autre coïncidence, j'y suis intervenu la semaine passée juste après un parlementaire hongrois du Jobbik qui, dans le débat sur l'avenir de l'Ukraine, applaudissait à l'annexion de la Crimée par la Russie et réclamait que la Hongrie en fasse de même pour la Transcarpathie, région ukrainienne frontalière de la Hongrie où vit une minorité de langue hongroise.

Ma casquette de député des Français de Hongrie et de membre de l'APCE, doublée d'un attachement au strict respect du droit européen et international, m'amène à porter un regard critique sur le bilan des dernières années écoulées au regard de la protection de l'Etat de droit en Hongrie. Je ne veux surtout en aucune manière m'ériger en juge, d'autant que chaque Etat doit balayer devant sa porte, France comprise, mais je permettrai de poser ici des questions qui, sans doute, dérangeront.

1. La Constitution hongroise, entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2012, a été déjà modifiée à 5 reprises en raison essentiellement de la mobilisation de l'Union européenne et du Conseil de l'Europe (Commission de Venise) face aux multiples interrogations sur le respect par la Hongrie des valeurs européennes, de la Convention Européenne des Droits de l'Homme et de l'Etat de droit en général. Certaines dispositions posant problème ont certes été éliminées lors de la 5<sup>ème</sup> révision, mais d'autres, discutables et controversées, restent encore applicables :
  - La Cour constitutionnelle ne peut plus se prononcer sur les textes ayant un impact sur le budget tant que la dette est supérieure à 50% du PIB ; la saisine directe de la Cour par les citoyens a été supprimée ; il est interdit à la Cour de se référer dans sa jurisprudence aux arrêts rendus avant l'entrée en vigueur de cette constitution et elle n'est plus habilitée qu'à exercer un contrôle sur la forme (interdiction sur le fond) d'éventuelles nouvelles dispositions constitutionnelles.

- La fusion de la banque centrale hongroise avec l'organe de contrôle financier interroge quant à l'indépendance de la banque centrale (inquiétude partagée par la BCE).
- Une agence nationale de protection des données personnelles a été créée, dont le président peut être révoqué par le Chef de l'Etat hongrois, entraînant l'ouverture d'une procédure d'infraction par la Commission européenne.
- La loi sur les médias oblige les journalistes à dévoiler leurs sources dans certaines circonstances et des interrogations existent par ailleurs sur l'indépendance des dirigeants de l'autorité de régulation au regard des conditions de leur nomination par le pouvoir exécutif.

Pourquoi une telle défiance à l'égard des règles démocratiques et de séparation des pouvoirs ? Pourquoi vouloir éviter toute forme de *checks and balances* depuis l'arrivée au pouvoir de Viktor Orban en 2010, sachant que ces changements constitutionnels et législatifs se placent en claire contradiction avec les engagements consentis par la Hongrie au titre de ses adhésions au Conseil de l'Europe – la maison européenne du droit – et à l'Union européenne ?

Que penser de la résolution du Parlement européen du 16 février 2012 évoquant de graves inquiétudes et la possibilité de suspendre le droit de vote de la Hongrie au Conseil sur la base de l'article 7 du Traité sur l'Union Européenne ? Où en est-on sur les 8 sujets prioritaires que listait le Parlement européen pour action urgente par les autorités hongroises : indépendance de la justice, indépendance de la banque centrale, indépendance de l'autorité de protection des données personnelles, compétences de la Cour constitutionnelle, loi sur les médias, loi sur les églises, loi sur la procédure électorale et droits de l'opposition ? Quelle appréciation porter sur le rapport du député européen Rui Tavares du 3 juillet 2013, très critique à l'égard des résultats obtenus sur ces 8 sujets, 18 mois après le vote de la résolution initiale ? Comment interpréter l'avis du 14 juin 2013 de la Commission de Venise estimant que les réformes constitutionnelles en Hongrie présentent un risque pour la démocratie, les droits de l'homme et l'Etat de droit ?

2. Il faut donner crédit au gouvernement Orban d'avoir réussi l'ajustement budgétaire permettant de mettre un terme à la procédure de déficit excessif pesant sur la Hongrie depuis 2004. Mais la sortie de récession opérée depuis 2013 est-elle imputable à un rebond conjoncturel et à la consommation des derniers fonds européens avant le nouveau cadre budgétaire ou bien au contraire à une évolution de longue durée des fondamentaux de l'économie hongroise ?

- Parlons clair en effet. Le climat en Hongrie est décourageant pour l'investissement en raison d'une incertitude chronique sur le cadre législatif applicable aux activités commerciales, a fortiori lorsque l'on est un investisseur étranger.
- Pourquoi forcer une « remagyarisation de l'économie », qui se traduit par des politiques frappant injustement les entreprises étrangères qui avaient fait le choix – à l'époque risqué – de la Hongrie dans les années 1990 et y avaient créé des

centaines de milliers d'emplois ? Rappelons-nous du départ de GDF Suez de Hongrie, chassé du jour au lendemain de la concession de la distribution des eaux, pourtant régulièrement obtenue, à Budapest et Pecs. Ces deux affaires se sont certes achevées par le versement de dédommagements à l'issue d'arbitrages, mais n'en restent pas moins des violations caractérisées du cadre contractuel par la partie hongroise. Je pense aussi à l'éviction des sociétés françaises du marché des titres repas, portée il y a quelques jours devant la Cour de Justice de l'Union européenne. Pourquoi donc mettre en place des politiques volontairement défavorables à l'investissement étranger dans le domaine de l'eau, de l'énergie, des télécommunications et des transports ? Cela ne va-t-il pas assécher l'investissement durablement et tuer la croissance ?

3. Je tiens à rendre hommage à l'engagement européen de la Hongrie en matière de voisinage :
  - Nord : rôle clé dans le groupe de Visegrad ;
  - Sud : soutien à l'adhésion des Etats des Balkans à l'Union européenne. Succès de la fin des négociations d'adhésion de la Croatie durant la présidence hongroise de l'Union en 2011 ;
  - Est : soutien au partenariat oriental de l'Union européenne, lancé en 2009 ;
  - Ouest : engagement fort pour l'élaboration de la stratégie européenne du Danube en 2011.
4. Au nom de l'amitié franco-hongroise, qui n'a pas toujours été un long fleuve tranquille (souvenons-nous des années suivant la signature du Traité de Trianon), l'on doit pouvoir se dire les choses en toute franchise, dans le but de se comprendre et de corriger les excès, dérives ou incompréhensions. Je me réjouis du succès de :
  - La coopération de l'Assemblée nationale et du Parlement hongrois dans l'appel d'offres de l'Union européenne sur la démocratisation institutionnelle en Bosnie ;
  - Lycée Français Gustave-Eiffel de Budapest, qui compte plus de 600 élèves, et des 10 sections franco-hongroises existant dans le réseau d'enseignement hongrois. Il est important qu'un accord bilatéral entre nos deux pays sur l'enseignement permette rapidement au Lycée Gustave-Eiffel de retrouver la subvention du gouvernement hongrois perdue il y a quelques mois. Je continue à caresser le rêve d'un baccalauréat franco-hongrois. L'avenir est entre les mains de la jeunesse. Formons-là ensemble à l'échange, à la mobilité, à l'intégration européenne.

La Hongrie est un grand pays, qu'il faut respecter, honorer et associer. Un grand pays qui doit aussi savoir se défier des illusions nationalistes actuelles pour trouver sa place, importante, au cœur de l'Union européenne.